

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE



PRÉFET DE L'ISÈRE

Grenoble, le 11 mai 2017

## Alerte météo : Passage en vigilance orange à 16h Orages

**En raison de la situation fortement orageuse** annoncée, Météo France a décidé de placer le département de l'Isère en alerte météo orange (orages) dès cet après-midi de 16 à 20 heures.

En effet les services de Météo France annoncent un passage orageux bref mais intense nécessitant une vigilance particulière en rapport avec le risque de fortes rafales et de grêle associées, en particulier du Nord Isère au massif pré-alpin.

Le préfet de l'Isère appelle donc à la vigilance et précise que **certaines restrictions de circulation pourront être mises en place** si la situation l'exige.

### Conséquences possibles

- Violents orages susceptibles de provoquer localement des dégâts importants.
- Des dégâts importants sont localement à craindre sur l'habitat léger et les installations provisoires.
- Des inondations de caves et points bas peuvent se produire très rapidement.
- Quelques départs de feux peuvent être enregistrés en forêt suite à des impacts de foudre non accompagnés de précipitations.

### Conseils de comportement

- À l'approche d'un orage, prenez les précautions d'usage pour mettre à l'abri les objets sensibles au vent.
- **Portez une attention particulière aux structures légères (tentes, chapiteaux, installations en plein air...), à l'habitat léger et au mobilier de plein air.**
- Ne vous abritez pas sous les arbres.
- Évitez les promenades en forêts et les sorties en montagne.
- Évitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques.
- Signalez sans attendre les départs de feux dont vous pourriez être témoins.
- Ne vous engagez en aucun cas, à pied ou en voiture, sur une voie immergée ou à proximité d'un cours d'eau. Un véhicule même un 4x4, peut être emporté dans 30 centimètres d'eau.
- En cas de pluies intenses, ne descendez en aucun cas dans les sous-sols.

#### Contact presse :

Service communication de la Préfecture  
Téléphone : 04 76 60 48 05  
[communication@isere.pref.gouv.fr](mailto:communication@isere.pref.gouv.fr)

